



greffe 04.09.2009*001030
**CENTRE HOSPITALIER
DE CORNOUAILLE
QUIMPER • CONCARNEAU**



Le Directeur
du Centre Hospitalier de Cornouaille

DIRECTION GENERALE

Secrétariat : 02.98.52.61.16
Télécopie : 02.98.52.61.45
direction@ch-cornouaille.fr

à

Monsieur le Président de la Chambre Régionale
des Comptes du Nord Pas-de-Calais
14 Rue du Marché-au-File
62012 ARRAS Cedex

Lettre recommandée avec AR

JRP/FB - 201

Quimper, le 1^{er} septembre 2009

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 6 août, reçu par le CHRU de Lille le 7 août, vous me transmettez le rapport d'observations définitives établi à la suite de l'examen du Syndicat Interhospitalier d'Informatique Hospitalière (SIIH) que j'ai administré en qualité de secrétaire général.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai pas d'observation particulière. Je constate que le rapport définitif a pris en compte l'ensemble des échanges que j'ai pu avoir avec vos services ainsi que le CHRU de Lille.

La date d'entrée en vigueur de la convention de mise à disposition des personnels n'a pas pu correspondre à la date de transfert desdits personnels du fait des délais de négociation avec les représentants du personnel. Ce dialogue social aura permis une montée en charge rapide du syndicat dans ses activités sans être affecté de mouvements sociaux particuliers dont l'arrêt de travail. En effet, il importait que le syndicat prenne en charge le système d'information dès 33 établissements de santé adhérents, sans que ceux-ci soient affectés dans leur fonctionnement. Je vous remercie de bien vouloir considérer cette remarque.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Jean-Roger PAUTONNIER